Projet Pédagogique

ALLONVILLE

ORGANISATEUR:



Union Française des Centres de Vacances

660 Route d'Amiens

Amiens 80000

Et plus particulièrement à :

Salle polyvalente d'Allonville

Rue des Auges 80260 ALLONVILLE



« La CAF est un partenaire financier de cette accueil. »



DIRECTEUR:

COLIN

THIBAUT

Tel: 07.88.07.80.42

@:thibaut.colin@ufcv.fr

Accueils de loisirs

Sommaire

LE PROJET

- 1 Présentation
- 2 Le descriptif du centre
- 3 Rappel du projet éducatif de l'UFCV
- 4 Les intentions éducatives de l'équipe
- 5 Les projets d'accueils
- 6 Les activités
- 7 La vie quotidienne le rythme des journées
- 8 L'aménagement de l'espace
- 9 Le fonctionnement de l'équipe d'adulte
- 10 La communication avec les différents partenaires



I. PRESENTATION

L'accueil est organisé par l'UFCV pour le périscolaire, les mercredis et l'accueil de loisirs.

La structure se trouve dans les locaux la salle polyvalente d'Allonville.

L'Ufcv est une association nationale de jeunesse et d'éducation populaire à but non lucratif, agréée association éducative complémentaire de l'enseignement public. Depuis plus de 100 ans, elle développe des actions innovantes pour répondre aux enjeux sociétaux de son époque dans ses cœurs de métier que sont : Le BAFA et BAFD, les séjours de vacances, la formation professionnelle qualifiante, l'insertion sociale et professionnelle, et l'animation territoriale.

L'accueil de loisirs est un lieu pour s'amuser et apprendre, encadré par une équipe d'animateurs qualifiés, disponibles et motivés dans un cadre sécurisé permettant de proposer une multitude d'activités ludiques et éducatives.

II. LE DESCRIPTIF DU CENTRE

Type d'accueil :

Les enfants sont accueillis à l'Accueil de Loisirs d'Allonville dans les locaux de la salle polyvalente. Lieux disposant d'une grande et une petite salle d'activité, un jardin extérieur pour les activités sportives et d'une cuisine pour servir les repas et pour les activités culinaires.

L'Accueil de Loisirs est organisé par l'UFCV qui accueille les enfants de 3 à 10 ans. Cet été nous devrions accueillir environ 30 enfants.

Les coordonnées de l'organisateur :

UFCV 660 routes d'Amiens 80480 DURY Tel:03.22.33.69.67

Accueil de loisirs d'Allonville Rue des auges 80260 Allonville Tel :07.88.07.80.42

L'Accueil de Loisirs accueille les enfants de 8h à 18h : Nous commençons par un accueil de 8h à 9h, Puis pour ceux qui ne mangent pas à la cantine, départ entre 11h45 et 12h, Retour entre 13h30 et 14h après le repas, Et nous finissons par un départ échelonné de 17h à 18h.

L'équipe d'encadrement et autres personnels :

Nom	Prénom	Diplôme
Colin	Thibaut	BAFD
Fortin	Mylène	BAFA
Goumar	Assia	BAFA stg
Lenglet	Bastien	BAFA

Plusieurs personnes en service civique participeront à certains temps de l'accueil de loisirs, par des missions d'accompagnement de l'enfant, de jardinage et de bricolage. Nous aurons donc Solyne, Marine, Tom et Antoine.

L'entretien des locaux est fait par du personnel communale et par la société Gouze.

L'accueil de juillet 2021 aura pour thème : nature et aventure. L'équipe d'animation prépare des activités diverses et variées sur ce thème, allant des grands jeux aux activités manuelles, sportives, culturelles... etc.

III. RAPPEL DU PROJET EDUCATIF DE L'UFCV

Le projet éducatif de l'UFCV est un projet social qui repose sur la conception de la personne et de la société. Il veille à l'épanouissement de la personne en tant qu'être unique dans le respect des différences (son origine, son histoire, ses besoins...).

De plus, l'UFCV privilégie l'action sociale collective, en encourageant le recours au groupe et au collectif, en vivant les uns avec les autres cela permet la construction de la personne et d'atteindre un bien être social.

Puis, le projet éducatif de l'UFCV lutte contre les exclusions pour éviter le repli sur soi en mettant en œuvre des actions pour favoriser l'insertion et l'intégration.

A partir de cela, l'UFCV prône des valeurs, elles reposent notamment sur la primauté de la personne (personnalisme communautaire, Emmanuel Mounier), la solidarité, l'engagement, la liberté et l'éducabilité de tous et par tous à n'importe quel moment de la vie.

De part la primauté de la personne, l'UFCV en ayant recours à des modes de fonctionnement et d'organisation favorise le respect et la liberté des personnes.

Le recours au collectif est une chose essentielle dans un but d'entre-aide où chacune des personnes à sa place.

L'engagement fait partie des valeurs de l'UFCV, la personne prend parti et agit pour une cause.

En veillant à l'épanouissement de la personne, la liberté est un facteur important, il faut instaurer un cadre, cependant dans celui-ci il faut qu'il y ait de la souplesse pour que les personnes soient libres de certains choix.

De part les accueils de loisirs, nous avons également un rôle éducatif, en complément de la famille et de l'école, en instaurant une éducation non formelle pour favoriser le développement des enfants.

IV. LES INTENTIONS EDUCATIVES DE L'EQUIPE

Chaque membre de l'équipe a une responsabilité quant à la vie du centre, permettre aux enfants de vivre leurs loisirs à leur rythme.

Objectifs généraux	Objectifs opérationnels	Moyens
Favoriser le choix de l'enfant	L'enfant pourra formuler ses attentes à tout moment de l'accueil de loisirs.	Mise en place de forums. L'enfant a le choix de participer ou non aux activités proposé. L'enfant aura le choix entre plusieurs activités dans des espaces permanent.
	L'animateur accompagne l'enfant dans la prise de choix et des responsabilités qui en découlent.	L'animateur se portera garant de l'aboutissement ou non des projets des enfants. Donner la possibilité à l'enfant de choisir et/ou de proposer son activité avec des limites Etablir les règles de vie de l'accueil avec les enfants. L'enfant pourra proposer des idées de jeux ou de projet aux animateurs.

Objectifs généraux	Objectifs opérationnels	Moyens
Développer l'épanouissement de l'enfant	Proposer la pratique des activités innovantes en prenant compte des besoins de l'enfant. Rendre acteur l'enfant au cœur du projet. Création d'événement (grand jeux, animation gouté)	Proposer des grands jeux avec costumes et histoires pour développer l'imaginaire. Découverte en mini camps. Création de spectacle de fin de centre.

Objectifs généraux	Objectifs opérationnels	Moyens
Accompagner nos citoyens de demain	Accompagnement des plus jeunes à l'autonomie en insistant sur les apprentissages de base. Apprendre à vivre ensemble en respectant les origines de chacun.	Inciter le groupe des plus grands à accompagner et aider les plus petits. Répondre a leurs questions sur tous sujets. Responsabiliser l'enfant sur plusieurs projets. Favoriser l'apprentissage de la vie en collectivité en faisant participer les enfants à la préparation du gouter, le rangement des salles, etc

V. LES PROJETS DE L'ACCUEIL

Le forum :

Après le goûter, dans la période d'accueil de loisirs, les animateurs organiseront un « forum d'enfants » durant la semaine.

La mise en place de cette réunion permettra aux enfants d'émettre un avis sur l'accueil de loisirs, proposer des aménagements ou des modifications des activités, faire part des problèmes survenus ou l'envie de poursuivre un projet précis.

Les enfants auront la possibilité de proposer, après concertation dans le groupe, une activité sportive, un jeu collectif ou une activité manuelle ect ...

Ils peuvent parler d'un sujet d'actualité également. L'animateur est présent pour relancer le débat et non pour l'interrompre. Un enfant est là avec le rôle de maitre du temps pendant de la réunion, ce moment ne dois pas dépasser les 30 minutes.

Les projets:

Les projets peuvent provenir des enfants, de l'équipe d'animation, d'un souhait de la collectivité ou dans l'accompagnement d'un service civique.

Actuellement nous avons un projet jardin partagé et aménagement de l'espace communal. Ce premier consiste à mettre en place un jardin collectif et participatif pour les habitants du village. Les enfants participent à une partie de sa réalisation, comme par exemple en faisant des semis ou le désherbage.

L'accueil des familles

Les familles seront conviées une fois en fin de période pour venir prendre un gouter avec leurs enfants.

Des enfants seront désignés pour une visite guidée de leur accueil de loisir.

Ces moments sont bénéfiques à la vie de l'accueil de loisirs, ils permettent de valoriser les enfants, les animateurs et de favoriser les échanges avec les familles.

Responsabiliser les enfants

Les enfants auront une place dans l'organisation de l'accueil de loisir. L'équipe d'animation va mettre en place des jeux concours, des réunions d'enfants ou le but sera de les faire réfléchir à un nouveau nom d'accueil de loisir, de salles ...

VI. LES ACTIVITES

Les activités:

L'équipe d'animation prépare différentes activités de tous types, comme des grands jeux, des activités manuelles, sportives ou autres. Le but est de proposer aux enfants une grande diversité d'activité, afin de favoriser la découverte.

Une partie des activités sont préparées et adaptées en fonction du thème de l'été 2021, qui est « Nature et aventure ». Ces activités ont pour but de faire découvrir la faune et la flore local ainsi que de favoriser leur imaginaire lors de grand jeux extérieurs. Les différents confinements nous a amenés à choisir une thématique visant à profiter des lieux extérieurs et de les faire voyager dans les aventures que nous leur avons préparé.

Le choix des enfants:

Une fois les activités prêtes, l'équipe les propose aux enfants, qui vont choisir parmi les différentes activités et de les répartir sur les différents jours libre du mois de juillet. Les enfants peuvent également proposer des activités en les nottant ou en les dessinant sur une affiche « qu'aimeriez-vous faire ? »

Le programme des sorties :

Les sorties sont en fonction du thème de l'été « nature et aventure », l'équipe d'animation prépare le déroulé des sorties et l'animation autour de celles-ci.



VII. LA VIE QUOTIDIENNE, LE RYTHME DES JOURNEES

Les enfants seront en deux groupes, les 3 à 6 ans et les 6 à 10 ans, afin de leur proposer des activités adaptées à leurs âges.

Les enfants élaboreront avec les animateurs les règles de vie le premier jour des vacances. Les animateurs auront la possibilité de choisir la présentation de façon ludique et les enfants auront la possibilité de négocier certaine règles

* Organisation et vie quotidienne en accueil de loisirs:

En fonction des activités (choisies ou proposées), une journée au sein de l'Accueil de Loisirs se passe de la façon suivante :

<u>8h-9h00</u>: arrivée échelonnée des enfants à l'accueille, des espaces permanents seront mis en place. Les parent peuvent amener les enfants plus tard si le souhaitent c'est les vacances de l'enfant.

<u>9h30-11h45</u>: Espace permanent, l'animateur dois être force de proposition et accompagner l'enfant

<u>11h45-12h00</u> : Rangement de l'activité et départ pour le repas

12h00-13h30 : Repas

<u>13h30-14h00</u> : Temps libres où l'on peut lire, dessiner ou jouer à des jeux calmes afin de reprendre le rythme de la journée

<u>14h00-16h00</u>: Evénement et/ou les enfants peuvent proposer des activités ou jeux qu'ils souhaitent faire espaces permanent.

<u>16h00-16h30</u> : rangement, préparation du goûter et distribution, les enfants sont amenés à participer

<u>17h-18h</u>: Départ échelonné temps libre, espace permanent les enfants peuvent jouer entre eux accompagnés des animateurs.

Les Moins de 6 ans auront régulièrement un temps de repos l'après-midi afin de respecter le rythme de l'enfant.

!!! L'équipe d'animation se réserve le droit de modifier les horaires ou d'annuler certaines activités en fonction de la météo (selon l'activité choisie), ou simplement, pour profiter de moments imprévus mais enrichissant pour les enfants (chants, danse, jeux choisis par les enfants,...) il ne faut jamais oublier que l'enfant doit S'AMUSER avant tout.

* Les repas

Le service de restauration est assuré par le CAT des Alençons, qui livre des containers de repas chauds et des containers de repas froids.

Des animateurs sont présents afin de faire le service et les repas sont facturés par la mairie à hauteur de 4€85.

* Santé et soins

Concernant les soins, une armoire ou trousse à pharmacie sera mis à la disposition pour les animateurs sur le site afin qu'ils puissent donner les soins aux enfants dans les meilleures conditions possibles.

L'animateur devra consigner par écrit le ou les soins donnés ainsi que l'identité de l'enfant concerné dans un cahier prévu à cet effet.

VIII. L'AMENAGEMENT DE L'ESPACE

Espaces intérieurs :

- une petite salle pour diverses activités calmes
- une salle polyvalente pour des jeux sportifs et autres
- une cuisine afin de stocker ou de préparer les repas
- un coin lecture et tapis de jeux
- et des toilettes dans le couloir

Espaces extérieurs :

- une cour avec du gazon derrière la salle polyvalente pour des jeux sportifs
- un parc de jeu dans le village
- un terrain de football
- et un terrain de tennis

* Adaptation des locaux au public accueilli :

Le site d'accueil étant de plain pied, les personnes à mobilité réduite pourront être accueillies sans aucune difficulté.

IX. LE FONCTIONNEMENT DE L'EQUIPE D'ADULTES

* Rôle de l'animateur

* Auprès des enfants

- Il est garant de la sécurité physique et affective des enfants
- Il est à l'écoute des enfants et répond à leurs demandes
- Il sait accepter le refus, sollicité sans forcer
- Il est force de proposition et s'adapte à toutes situations (problème de fonctionnement dans l'activité, météo-pluie-soleil)
- Il sait adapter les activités en fonction de l'âge et des possibilités des enfants
- Il gère son activité, de la préparation au rangement
- Il respecte les enfants en tant qu'individu à part entière
- Il informe la directrice des problèmes survenus au cours de la journée (bilan journée écrit)
- Il connait les différentes règles de sécurité essentielles relatives aux activités

* Avec ses collègues

- Il respecte ses collègues
- Il sait travailler en équipe et écouter
- Il participe aux réunions de préparation
- Il sait se remettre en question
- Il respecte le travail de l'autre (prestataires de service, agent technique, etc...)
- Il est solidaire de ses collègues

* Avec les parents

- Il discute avec les parents pour leur communiquer des informations concernant la journée de leur(s) enfant(s).
- Il sait répondre à des demandes d'organisations
- Il sait orienter les parents vers les personnes concernées afin de répondre au mieux à leurs attentes et questions
- Il est présent aux moments de l'accueil et du départ

Rôle du directeur

- Il est garant de la sécurité physique et affective des enfants
- Il est responsable de l'application du projet pédagogique en lien avec le projet éducatif
- Il a en charge la coordination et l'animation de l'ensemble du personnel
- Il gère les relations avec les différents partenaires (prestataires de service, municipalité, partenaires, organisateurs,...)
- Il a en charge la gestion quotidienne du centre (administrative, financière et

matérielle)

- Il a un rôle d'accompagnateur des animateurs, de suivi et de validation des stagiaires
- Il associe les parents à la vie du centre
- Il organise l'accueil et le départ des enfants
- Il respecte et fait appliquer les consignes du règlement intérieur de la Providence et de l'UFCV
- Il peu participé à l'animation si disponible

Rotation de l'équipe d'animation

L'équipe d'animation aura un tableau a remplir chaque jours avec leur prénom, le coin espace permanent prévu du jour ou le projet, et l'événement si prévu. Avec ce fonctionnement, les enfants n'auront jamais le même animateur, cela permet de voir d'autre fonctionnement, activité et compétence différente.

* Les réunions

Pour la préparation des temps d'accueil, des réunions seront proposées aux animateurs le soir ou pendants les temps libres.

Un point oral et parfois écrit sera fait après certaine activité.

Le règlement intérieur :

Il est formellement interdit par la Loi:

- de fumer dans l'enceinte de la structure (loi Evin),à la vue des enfants et de leurs parents.
- de consommer des boissons alcoolisées ainsi que des produits stupéfiants dans la structure.

« Un manquement à ces 2 règles sera un motif de renvoi immédiat. »

La mise en danger des enfants sera également un motif de renvoi.

- Les enfants ne devront jamais rester seuls.
- La violence physique ou verbale ne sera pas tolérée.

En cas d'accident grave :

- on ne déplace l'enfant qu'en cas de nécessité
- un animateur prévient les secours puis le directeur
- un animateur reste avec l'enfant
- le reste du groupe est pris en charge et rassuré par le reste de l'équipe

Une modification des horaires animateurs sera prévue en fonction des sorties.

Les objets de valeur type console de jeux, MP3 ou MP4, téléphone portable sont fortement déconseillés. L'Accueil de Loisirs déclinera toute responsabilité en cas de perte, de vol ou de dégradation par un tiers.

IX.LA COMMUNICATION AVEC LES PARTENAIRES

• Avec les parents :

Un planning à la période conçu par les animateurs sera affiché dans les locaux de l'ALSH lors des vacances scolaires. Un programme est également envoyé par mail et accessible sur le site « portail animation ufcv allonville » avec également les différentes informations utiles à l'accueil de loisirs, et de documents pour les inscriptions.

L'équipe d'animation se rendra disponible en début et fin de journée afin de faire passer les informations importantes concernant les enfants, les sorties, l'organisation ou autre.

• Avec l'organisateur : UFCV

Le directeur est accompagner régulièrement avec les différents membres de l'UFCV, autant pour les besoins administratifs de la structure que pour le bilan oral, celui-ci permets à chacun de faire le point sur la semaine.